



RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 03 février 2026 à 18h30 à ST GERVAIS-SOUS-MEYMONT

ORDRE DU JOUR

Présentation en séance de la SCIC « Centrales villageoises Toi et Toits »

• **FORMATION PLENIERE**

Administration générale

- 1) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 09 décembre 2023
- 2) Information du Président du syndicat mixte du Parc sur les décisions prises par délégation du comité syndical dans sa formation plénière
- 3) Compte financier unique 2025 du budget principal du syndicat mixte du Parc
- 4) Affectation du résultat 2025
- 5) Budget primitif 2026
- 6) Durées et modalités d'amortissement - budget principal
- 7) Modification du tableau des effectifs
- 8) Recrutement dans le cadre de contrats de projet d'agents contractuels sur emploi non permanent
- 9) Révision du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) du syndicat mixte du Parc
- 10) Conventions de partenariat - Année 2026
- 11) Partenariat entre le syndicat mixte du Parc et la Maison du tourisme du Livradois-Forez – Année 2026 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2025-2027
- 12) Avenants 2026 à la convention d'objectifs et de moyens 2022-2026 dans le cadre de l'entente entre les syndicats mixtes du Parc Livradois-Forez et du Conservatoire Botanique National du Massif Central
- 13) Avenant n° 3 à la convention d'entente « GAL Puy-de-Dôme » - Année 2026

AXE 2

Objectif stratégique 2.1 : Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Objectif opérationnel 2.1.0 : Animation

- 14) Actions de communication du SAGE Dore

Objectif stratégique 2.5 : Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Objectif opérationnel 2.5.2 : Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

- 15) SCIC « Centrales villageoises Toi et Toits » : souscription de nouvelles parts sociales

AXE 3

Objectif stratégique 3.3 : Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Objectif opérationnel 3.3.2 : Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »

- 16) Développement des équipements favorisant la pratique du vélo : acquisition de vélos à assistance électrique

AXE 4

Objectif stratégique 4.2 : Agir pour plus de solidarité

Objectif opérationnel 4.2.1 : Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants

- 17) Aménagement de la Maison du Parc : Travaux de réaménagement du sous-sol – Tranche 2

• FORMATION CHARTE

Administration générale

- 18) Modalités d'application des contributions statutaires du « bloc local » (communes et EPCI-FP) pour l'objet « Charte » du syndicat mixte à compter du 1^{er} janvier 2027
- 19) Convention de partenariat 2026-2027 avec l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) relative à la mise en œuvre des actions « Itinérance »
- 20) Convention de partenariat pour l'animation du groupe local « Paysans de nature Livradois-Foréz »

AXE 1

Objectif stratégique 1.1 : Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Objectif opérationnel 1.1.2 : Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

- 21) Animation des sites Natura 2000 – Années 2026 à 2028 : modification du plan de financement

Objectif stratégique 1.2 : Construire les paysages de demain

Objectif opérationnel 1.2.1 : Construire une culture paysagère partagée

- 22) Les Ateliers des paysages

AXE 2

Objectif stratégique 2.4 : Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres

Objectif opérationnel 2.4.2 : Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

- 23) Mise en place d'un réseau de sentiers d'interprétation des patrimoines

Objectif opérationnel 2.4.3 : Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

- 24) Marque Valeurs Parc : modalités d'attribution de la marque

AXE 3

Objectif stratégique 3.4 : Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Objectif opérationnel 3.4.1 : Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

25) Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE)

AXE 3

Objectif stratégique 3.2 : Mettre en oeuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Objectif opérationnel 3.2.3 : Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

26) Coopération pour un urbanisme en faveur des transitions et de la revitalisation des centres-bourgs

27) Bilan 2025 des projets accompagnés par l'Atelier d'Urbanisme en Livradois-Forez

QUESTIONS DIVERSES

Le Président,

Stéphane RODIER
Maire de Thiers